

Fournisseur Belgique:

B-2280 Grobbendonk

Téléphone: +32 (0) 14 84 80 80

Télécopieur: +32 (0) 14 84 80 81

Remmers BVBA

Bouwelven 19

Page: 1/9

### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 09.12.2022 Révision: 09.12.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

### Nom du produit AQUA PB-006

Code du produit 3789, 3882-3885

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation Agent de traitement de bois

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Producteur/fournisseur:

Producteur: Remmers GmbH Bernhard-Remmers-Str. 13 D-49624 Löningen / Allemagne

tel: +49 (0) 5432/83-0 fax: +49 (0) 5432/3985

Service chargé des renseignements :

Remmers GmbH - Tel.: (+49)5432/83-0 - info@remmers.de Remmers BVBA - Tel. 014 84 80 80 - info@remmers.be

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59 Centre Antipoisons: Tel: 0032 70-2450245 (Un medicine vous répond, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.)

Belgisch Antigifcentrum - Tel.: 070-2450245 (24 uur per dag en 7 dagen per week)

24h-Transport Emergency Contact Phone Number:

French / Flemish / German: +32 2808 3237 within USA and Canada: 1-800-424-9300 outside USA and Canada: 001-703-527-3887

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

Pictogrammes de danger néant

Mention d'avertissement néant

Mentions de danger néant

### Indications complémentaires:

EUH208 Contient 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one, masse de réaction de 5-chloro- 2-méthyl-2Hisothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol- 3-one (3:1), 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

### 2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. vPvB: Non applicable. Page : 2/9

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.12.2022 Révision: 09.12.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

## Nom du produit AQUA PB-006

(suite de la page 1)

### \* RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

# 3.2 Mélanges Description :

Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

Composants contribuant aux dangers [% w/w]:					
CAS: 13463-67-7 EINECS: 236-675-5 Numéro index: 022-006-00-2 Reg.nr.: 01-2119489379-17- XXXX	dioxyde de titane Carc. 2, H351	≥10-<20%			
CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Numéro index: 603-117-00-0 Reg.nr.: 01-2119457558-25- XXXX	2-propanol Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	≥0,5-≤1%			
CAS: 111-76-2 EINECS: 203-905-0 Numéro index: 603-014-00-0 Reg.nr.: 01-2119475108-36- XXXX	2-butoxyéthanol Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319 ATE: LD50 oral: 1.200 mg/kg	≥0,5-≤1%			
CAS: 111-30-8 EINECS: 203-856-5 Numéro index: 605-022-00-X Reg.nr.: 01-2119455549-26- XXXX	glutaral Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H331; Resp. Sens. 1, H334; Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335 Limites de concentration spécifiques: SkinCorr. 1B; H314: C ≥ 10 % Skin Irrit. 2; H315: 0,5 % ≤ C < 10 % Eye Dam. 1; H318: C ≥ 2 % Eye Irrit. 2; H319: 0,5 % ≤ C < 2 % STOT SE 3; H335: C ≥ 0,5 % Skin Sens. 1; H317: C ≥ 0,5 %	≥0,05-<0,1%			
CAS: 2634-33-5 EINECS: 220-120-9 Numéro index: 613-088-00-6	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317 Limite de concentration spécifique: Skin Sens.1; H317: C ≥ 0,05 %	≥0,0015-<0,05%			

(suite page 3)

Page : 3/9

### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.12.2022 Révision: 09.12.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

### Nom du produit AQUA PB-006

(suite de la page 2) CAS: 26530-20-1 ≥0.0025-<0.025% 2-octvl-2H-isothiazole-3-one Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 2, H330; Skin Corr. 1, H314; Eye EINECS: 247-761-7 Numéro index: 613-112-00-5 Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 1, H410 (M=100); Skin Sens. 1A, H317, EUH071 ATE: LD50 oral: 125 mg/kg LD50 dermique: 311 mg/kg LC50/4 h inhalatoire: 0,27 mg/l Limite de concentration spécifique: Skin Sens.1A; H317: C ≥ 0,0015 % CAS: 55965-84-9 masse de réaction de 5-chloro- 2-méthyl-2H-≥0,00025-<0,0015% Numéro index: 613-167-00-5 isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-Reg.nr.: 01-2120764691-48-3-one (3:1) Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330; Skin Corr. 1C, H314; **XXXX** Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 1, H410 (M=100); Skin Sens. 1A, H317, EUH071 Limites de concentration spécifiques: SkinCorr. 1C; H314: C ≥ 0,6 % Skin Irrit. 2; H315: 0,06 % ≤ C < 0,6 % Eye Dam. 1; H318: C ≥ 0,6 % Eye Irrit. 2; H319:  $0.06 \% \le C < 0.6 \%$ Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015 %

Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### \* RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

### Indications générales :

Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger

Si des symptômes se produisent ou en cas de doute,demander conseil à un médecin. En cas d'inconscience ne rien faire ingérer.

après inhalation : Demander immédiatement conseil à un médecin

### après contact avec la peau :

Les irritations de la peau ou les éruptions cutanées exigent un traitement médical.

Ne pas utiliser de solvants ou de dilutions.

après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.

après ingestion : Garder le patient au calme.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Traitement des symptômes.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

### Moyens d'extinction:

Mousse résistant à l'alcool

Dioxyde de carbone

Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de fumée épaisse et noire lors d'un incendie. L'inhalation des produis de décomposition dangereux peut gravement nuire à la santé.

### 5.3 Conseils aux pompiers

**Equipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant **Autres indications** 

Refraîchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau

Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

(suite page 4)

Page: 4/9

### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 09.12.2022 Révision: 09.12.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

### Nom du produit AQUA PB-006

(suite de la page 3)

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection

En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire

Tenir éloignées les sources d'incendie

Veiller à une aération suffisante

Ne pas respirér la vapeur/l'aerosol

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Diluer avec beaucoup d'eau.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, voir le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, voir le chapitre 8 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, voir le chapitre 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Eviter de respirer les vapeurs et le brouillard de pulvérisation. Eteindre tout flamme ouvert, écarter les sources d'ignition, éviter la formation d'étincelles. Ne pas fumer. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Mettre à la terre tous dispositifs nécessaires. Ne pas vider à l'égout.

### Préventions des incendies et des explosions:

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités Stockage:

### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Conformément aux normes, les installations électiques doivent être à l'épreuve des explosions. Les sols doivent être conductibles.

### Indications concernant le stockage commun :

Tenir à l'écart de matériaux fort acides et alcalins ainsi que d'agents d'oxydation.

Autres indications sur les conditions de stockage : Stockage entre 15 et 30°C.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :					
CAS: 13463-67-7 dioxyde de titane					
VLEP	Valeur à long terme: 10 mg/m³ C2				
CAS:	CAS: 67-63-0 2-propanol				
VLEP	Valeur momentanée: 980 mg/m³, 400 ppm				
CAS: 111-76-2 2-butoxyéthanol					
VLEP	Valeur momentanée: 246 mg/m³, 50 ppm Valeur à long terme: 49 mg/m³, 10 ppm Risque de pénétration percutanée				
CAS: 111-30-8 glutaral					
VLEP	Valeur momentanée: 0,8 mg/m³, 0,2 ppm Valeur à long terme: 0,4 mg/m³, 0,1 ppm				

#### Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 5)

Page : 5/9

### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.12.2022 Révision: 09.12.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

### Nom du produit AQUA PB-006

(suite de la page 4)

# Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle Mesures générales de protection et d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Les informations suivantes sur les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être considérées comme des suggestions.Le choix de l'EPI nécessaire doit être évalué par l'employeur en fonction des activités à exécuter et des conditions locales. S'il est établi, au cours de l'évaluation des risques sur place, qu'il n'existe aucun danger pour le collaborateur, il est possible de renoncer au port de l'EPI ou d'adapter l'EPI à utiliser en conséquence.

Protection respiratoire: Filtre A/P2 selon EN 405.

Protection des mains :

Gants étanches

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

### Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

### Temps de pénétration du matériau des gants

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter. **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

**État physique** liquide

**Couleur:** selon désignation produit

Odeur : fruitée

Seuil olfactif: Non déterminé. Point de fusion : non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition 100 °C

Inflammabilité Non applicable.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

inférieure :Non déterminé.supérieure :Non déterminé.Point d'éclair :non applicableTempérature d'inflammation :non applicableTempérature de décomposition :Non déterminé.

pH à 20 °C

Viscosité:

Viscosité cinématique à 20 °C 25-35 s (DIN 53211/4) dynamique : Non déterminé.

Solubilité

l'eau: entièrement miscible

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur

oa) Non déterminé.

Pression de vapeur : 40 hPa

Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C:1-1,2 g/cm³Densité relative.Non déterminé.Densité de vapeur:Non déterminé.

(suite page 6)

Page : 6/9

### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.12.2022 Révision: 09.12.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

### Nom du produit AQUA PB-006

(suite de la page 5)

9.2 Autres informations

Aspect:

Forme: liquide

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la

sécurité.

**Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.

Test de séparation des solvants : < 3 %

Modification d'état

Vitesse d'évaporation. Non déterminé.

Informations concernant les classes de danger

physique

Substances et mélanges explosibles néant Gaz inflammables néant **Aérosols** néant Gaz comburants néant Gaz sous pression néant Liquides inflammables néant Matières solides inflammables néant Substances et mélanges autoréactifs néant Liquides pyrophoriques néant Matières solides pyrophoriques néant Matières et mélanges auto-échauffants néant Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant Liquides comburants néant Matières solides comburantes néant

Substances ou mélanges corrosifs pour les

métaux néant Explosibles désensibilisés néant

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Peroxydes organiques

Décomposition thermique / conditions à éviter :

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Par températures élevées, formation éventuelle de :

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Oxydes nitriques (NOx)

fumée

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

# 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

néant

### Toxicité aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

de la peau:

Effet dégraissant sur la peau.

(suite page 7)

Page : 7/9

### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.12.2022 Révision: 09.12.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

### Nom du produit AQUA PB-006

(suite de la page 6)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### des yeux :

Peut causer des irritations.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Sensibilisation:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Mutagénicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Cancérogénicité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

### vPvB: Non applicable.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

### 12.7 Autres effets néfastes

### Autres indications écologiques :

### Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### \* RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### **Recommandation:**

Le matériau non durci doit être éliminé en tant que déchets nocifs à condition de respecter les prescriptions administratives. Après durcissement, les petites quantités peuvent être éliminées en tant que décherts de construction ou ordures menagères.

Les codes de l'utilisation courante de déchet indiqués sont une recommandation en raison de ce produit. A cause de l'utilisation spéciale et des données d'élimination chez l'applicateur, dans le cas échéant, d'autres codes de déchet peuvent être assigné.

### Catalogue européen des déchets

08 01 11\* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

### Emballages non nettoyés :

### Recommandation:

Elimination conformément aux prescriptions légales.

L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.

Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

(suite page 8)

Page: 8/9

### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.12.2022 Révision: 09.12.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

### Nom du produit AQUA PB-006

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport					
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA	néant				
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA néant					
14.3 Classe(s) de danger pour le transport					
DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA Classe	néant				
14.4 Groupe d'emballage DOT, ADR, IMDG, IATA	néant				
14.5 Dangers pour l'environnement Polluant marin :	Non				
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.				
14.7 Transport maritime en vrac conformémen aux instruments de l'OMI	nt Non applicable.				
Indications complémentaires rlatit au transpo :	rt Pas de produit dangereux selon les règlements ci - dessus				
"Règlement type" de l'ONU:	néant				

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

### **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

### Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Veuillez considérer les "fiches téchniques" relatives aux spécifications de livraison.

### Phrases importantes

H225	Liquide (	et vapeurs	tres infla	mmables.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Page : 9/9

### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.12.2022 Révision: 09.12.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

### Nom du produit AQUA PB-006

(suite de la page 8) H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H330 Mortel par inhalation. H331 Toxique par inhalation. H332 Nocif par inhalation. H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H351 Susceptible de provoquer le cancer. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Méthode de calcul

Service établissant la fiche technique : Département Sécurité des produits / EHS

Date de la version précédente: 27.05.2020 Numéro de la version précédente: 4

### Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Met. Corr.1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4 Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

Skin Corr. 1: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1
Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B
Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Resp. Seps. 1: Sepsibilisation respiratoire – Catégorie 1

Résp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1 Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1 Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

Carc. 2: Cancérogénicité - Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aigue pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1 Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2